



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E10956

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1936

Forme juridique : EURL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAEN 1998B00541

Siret : 421 287 764 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3406940

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 433250B1247000/001 499424/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SPBAT 433250B1247000/001 499424/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : COURTIN

22 RUE DU LONG DOUET  
14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Téléphone : 02 31 73 05 05

Portable :

Site Internet : [www.linkedin.com/company/courtin/](http://www.linkedin.com/company/courtin/)

E-mail : [simon.courtin@sarlcourtin.fr](mailto:simon.courtin@sarlcourtin.fr)

Responsabilité légale :  
COURTIN SIMON ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Fax :

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2020
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	01/02/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/02/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.